

Nicolas Dupont-Aignan : il est "insensé que celui qui pose une question soit accusé"



Avec Atlantico
Rédaction

Nicolas Dupont-Aignan était, ce dimanche, l'invité du Grand Jury RTL, Le Figaro, LCI. Il a tenu à revenir sur l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris et particulièrement sur une de ses déclarations de mardi dernier. Interrogé aux abords de la Cathédrale, la tête de liste Debout la France aux élections européennes, avait laissé sous-entendre que la piste de l'attentat ne devait pas être exclue. Quelques jours après, interrogé par Ruth Elkrief à ce sujet, il avait expliqué qu'à ses yeux, les policiers avaient "tort de privilégier une hypothèse".

Ce dimanche, et après la polémique suscitée par ses déclarations, l'homme politique s'est dit choqué que le seul fait de poser "la question de savoir ce qu'il s'est passé ce jour-là ait suscité autant d'indignation de la petite classe politico-médiatique française". "Savoir si c'était un acte de malveillance, un accident ou un attentat" n'aurait pas dû choquer, d'autant plus "qu'il y a un doute, et tous les Français pensent qu'il y a un doute" a-t-il continué. Il est allé plus loin, réclamant "une commission d'enquête parlementaire sur l'entretien de nos monuments historiques" : "Si la cathédrale qui a survécu aux révolutions, aux guerres mondiales, est partie en fumée au XXI^e siècle, c'est bien parce qu'il y a eu des défaillances".

Au sujet de l'enquête ouverte par le procureur de Paris, Nicolas Dupont-Aignan a relevé que ""dans un pays comme le nôtre, où il y a plus de 1.000 incidents ou actes de malveillance anti-chrétiens qui sont cachés volontairement (...) Et quand il y a un terrible incendie, c'est le devoir d'un homme politique de poser une question".